

Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Lydie BLOYER, Michèle DUFFAULT, Michel HUREAU, Liliane MERITET souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2015

Janvier 2015 - N° 55



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,

Pour la 7^{ème} année consécutive, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2015, de santé, de bonheur pour vous et vos proches. Que vos projets puissent se réaliser !

2015 sera l'année des complications budgétaires, les dotations de l'État seront réduites.

Si tous les efforts qui nous sont imposés, apportent des garanties pour l'avenir, alors pourquoi pas ? Le bilan du précédent mandat reste très positif. Il nous faut continuer

d'aménager notre commune conformément à nos objectifs :

- finaliser les travaux du secteur des Terres Fortes,
- programmer l'extension de l'assainissement secteur du Chéroux,
- transférer la boulangerie dans les locaux de l'ancienne poste après le départ de notre boulanger qui m'a informé de la fin de son activité le soir du 26 septembre, jour de la fête patronale,
- acquérir par étapes les bâtiments de l'îlot du Sabotier (4 propriétaires),

- dès cette année, travailler également sur le projet de construction d'une salle socio-culturelle.

Des démarches sont engagées pour trouver des aides financières : Europe, État, réserve parlementaire, conseil régional, conseil général.

Voilà une bonne charge de travail, pour laquelle je vais m'investir dans les meilleures conditions.

Bonne et heureuse année à tous.
Cordialement

Actualités

Vœux de la municipalité

Mardi 6 janvier, la réception annuelle des vœux était honorée par la présence du Sous-Préfet, des Conseillers Régionale et Générale, du Président et de la plupart des Maires de la communauté de communes.

Le rappel des projets valorisants réalisés pour le bien de tous les Chamblétois ces dernières années a permis à Alain CHANIER de remercier l'écoute et l'accompagnement de l'ensemble des services.

Malgré le contexte national préoccupant, les restrictions budgétaires annoncées et les dépenses supplémentaires qui impactent les finances communales, les élus Chamblétois poursuivront en 2015 leurs objectifs.

Des remerciements appuyés sont allés vers les enseignants de l'école, remarquables pour leur investissement dans les activités scolaires et associatives, le personnel communal pour le service public assuré quotidiennement et les associations dont les manifestations contribuent à l'attractivité de la commune.

Alain CHANIER a profité de ce moment pour remercier notre correspondant de la Montagne, Joël MARTIN pour sa disponibilité, son soutien, la qualité de ses articles qui donnent une très bonne image de la commune.



Il a ensuite développé les actions de la communauté de communes parmi lesquelles figurent l'extension du relais d'assistance

maternelle, celle de l'hôtel d'entreprise, le projet de construction du siège de la communauté de communes, la charte de mutualisation et la réflexion sur la fusion avec le pays de Montmarault.

Au SICTOM, il est particulièrement fier de constater que ses interventions ont été écoutées puisque prochainement, chaque foyer se verra attribuer gracieusement un container comme c'est le cas depuis plusieurs années pour la communauté d'agglomération de Montluçon.

Quant au SIVOM, un programme de contrôle des assainissements individuels sera mis en œuvre et on doit s'attendre à brève échéance à une augmentation du prix de l'eau.

Alain CHANIER a conclu ses propos en souhaitant une bonne et heureuse année 2015 à tous !

Renée et Jean-Paul honorés

Les vœux de la municipalité ont été l'occasion comme c'est le cas depuis 2009, d'honorer deux personnes reconnues pour leurs actions, leurs mérites ou leur dévouement pour la commune.

Tout d'abord, **Renée JEDRASIAK**, proposée par le club des aînés ruraux. Renée est née en 1936 à Chamblet à la boulangerie où elle est restée accrochée comme l'odeur du bon pain croustillant pendant près de 30 ans. Malgré des études l'amenant au brevet, il était hors de question de quitter le fournil et le magasin. Au volant de son fourgon Chénard et Walcker, baptisé « nez de cochon », elle a livré le pain dans toute la campagne Chamblétoise même la veille d'accoucher.

Si elle a été honorée, c'est aussi pour son dévouement dans les associations chamblétoises : jeune fille sportive au sein de l'équipe locale de basket, accompagnatrice et supportrice de Yanneck au bord du terrain de

foot, bénévole à l'amicale laïque puis au comité des fêtes.

Puis sont arrivées les années 2000, elle adhère au club de l'amitié et devient trésorière adjointe. Avec Renée, jamais d'erreur, le compte est toujours bon... Fidèle du jeudi après-midi, elle devient rapidement la « mamy chocolat » et la gestionnaire du coin cuisine : le stock de lait, de gâteaux, le rangement de la vaisselle, la collecte des oboles du jeudi, des participations aux manifestations... c'est « la Renée » !



Jean-Paul MICHARD, quant à lui, a été proposé par la municipalité. Né en 1946 à Saint-Angel, il est venu habiter à Chamblet 30 ans après. Dans les années 80, il a été membre du comité des fêtes puis est devenu le président fondateur de la section des donneurs de sang bénévoles de Chamblet/Saint-Angel/Deneuille-les-Mines et l'est resté jusqu'en 1997. Il a participé à la création des Amis de Saint-Maurice en 1992 dont il a été le trésorier de 1992 à 1997. Il a été élu maire en 2001 et a réalisé un mandat marqué par la construction de l'école maternelle de Chamblet/Saint-Angel et de la médiathèque intercommunale. Sa passion pour l'histoire de Chamblet et ses grandes compétences dans le domaine de l'écriture ont fait de lui l'auteur de deux ouvrages : en 1994 « Chamblet, commune rurale et minière au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} » puis l'an dernier « Les enfants de Chamblet morts pour La France ».

Un nouveau conseiller municipal



Suite à la démission de Jérôme DUVAL pour raisons professionnelles, Jean-Pierre JACQUET a été installé lors du conseil municipal du 6 novembre 2014. Il est membre de la commission affaires générales, finances, budget et de la commission travaux, patrimoine, voirie, urbanisme et cadre de vie.

Marché de Noël à l'école

À la veille des vacances de Noël, la salle polyvalente grouillait de parents et grands-parents qui avaient à cœur d'acquiescer à l'objet fabriqué ou la petite douceur chocolatée préparée par leur génération.

L'ambiance festive s'est confirmée lorsque tous les enfants du primaire sont montés sur scène pour interpréter des chants étudiés au cours du premier trimestre. À la buvette, le chocolat et le vin chaud accompagnaient les crêpes et les brochettes de bonbons.



Repas de Noël à la cantine

L'année 2014 s'est terminée à la cantine par le traditionnel repas de Noël proposé par la municipalité. Rolande et son équipe ont mis les petits



plats dans les grands pour accueillir les 116 écoliers et 28 adultes regroupant les enseignants, les employés communaux et les élus.

Au menu : terrine de saumon et saint-jacques - magret de canard sauce champignons - pommes noisette - fromage - bûche mousse 3 chocolats.

Les participants aux TAP ont poursuivi avec un goûter offert par le club des aînés en remerciement des jolies cartes de Noël confectionnées par les enfants à leur intention.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil municipal du 6 novembre 2014

Désignation d'un délégué à l'ATDA

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Arnaud LAMY), désigne Alain CHANIER en qualité de délégué à l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

Mission de maîtrise d'œuvre – chemin des Terres Fortes et des Mineurs

Le 28 novembre 2013, le conseil municipal a retenu le bureau d'études BTM pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des chemins des Terres Fortes et des Mineurs. Les honoraires correspondants s'élevaient à 12 325,00 € HT soit 14 740,70 € TTC.

Cette rémunération a été calculée sur la base d'un montant estimé de travaux de 347 000,00 € HT. Or le marché de travaux a été attribué pour 467 465,45 € HT (hors option enrobé).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant proposé par BTM à hauteur de 2 026,19 € HT, soit 2 431,43 € TTC. Le montant total du marché s'élève donc à 14 351,19 € HT soit 17 172,13 € TTC.

Convention de crédit de trésorerie

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions (Michel HUREAU, Arnaud LAMY), accepte l'offre faite par le Crédit Agricole, pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 €, afin de pourvoir au financement des travaux d'aménagement des chemins des Terres Fortes et des Mineurs.

Clôture de l'opération de construction de l'école primaire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le bilan de cette opération, établi par l'OPAC de Commentry, maître d'œuvre, qui s'équilibre en dépenses et recettes à 722 851,94 €.

Désaffectation et déclassement école et logement rue de la Faucherelle

Suite à la construction de l'école primaire rue de Chéroux, les bâtiments de l'école situés 10-12 rue de la Faucherelle ne sont plus utilisés depuis la rentrée 2012. Le logement de fonction

d'instituteur n'est plus occupé depuis plusieurs années.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, 1 contre (Arnaud LAMY) et 1 abstention (Michel HUREAU), sous réserve de l'avis de M. le Préfet, prononce le déclassement de ces immeubles du domaine public communal, afin qu'ils soient transférés au domaine privé de la commune préalablement à leur aliénation.

Acquisition de parcelles Saint-Priest-La-Prugne

Le Maire fait part au conseil municipal des inquiétudes des élus concernant le réaménagement du site de l'ancienne mine d'uranium de Saint-Priest-la-Prugne. Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 contre (Nicole COSSIAUX), accepte l'acquisition d'une quote part en indivision avec toutes autres communes, communautés de communes, ou personnes physiques, de parcelles de terrain nues situées sur la commune de Saint-Priest-La-Prugne.

Conseil municipal du 18 décembre 2014

Constitution commissions municipales

Le Maire indique que suite à l'installation de Jean-Pierre JACQUET en qualité de nouveau conseiller municipal, il convient de l'intégrer au sein des commissions municipales constituées par délibération du 10 avril 2014.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la participation de Jean-Pierre JACQUET aux commissions : affaires générales, finances, budget – travaux, patrimoine, voirie, urbanisme et cadre de vie.

Renouvellement convention avec la Société Protectrice des Animaux de Montluçon

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention avec la SPA de Montluçon. Le montant de la redevance 2015 s'élève à 1 195,73 € TTC (1 097 hab. x 1,09 €).

Motion portant sur la réforme des professions réglementées

Le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal une motion émanant du conseil général relative à la réforme des professions réglementées.

Michel HUREAU demande que ce point soit retiré de l'ordre du jour estimant que le conseil municipal n'a pas à délibérer sur ce type de question.

Le conseil municipal, par 3 voix pour (Delphine MICHARD, Michel HUREAU, Arnaud LAMY) et 10 contre, se prononce contre le retrait de cette question de l'ordre du jour.

Après lecture de cette motion, le conseil municipal, par 9 voix pour, 3 contre (Nicole COSSIAUX, Delphine MICHARD, Arnaud LAMY) et une abstention (Michel HUREAU), demande au gouvernement de retirer cette réforme de son projet de loi et d'ouvrir un espace de dialogue avec les représentants desdites professions.

Schéma de mutualisation – validation de la charte de mutualisation

Mathieu MICHARD, Directeur de la communauté de communes de Commentry / Nérès-les-Bains (3CN) présente le projet de charte de mutualisation des services.

La mutualisation, qui peut prendre diverses formes, permet la mise en commun, par des communes et EPCI, de personnels et de moyens – équipements ou matériels.

La charte proposée par le bureau communautaire, est un document d'engagements, visant à constituer un cadre de référence, en termes de principes généraux et de méthode.

En signant cette charte, les Maires et le Président de 3CN, s'engagent sur des objectifs généraux, sur une méthode commune à tous les chantiers de mutualisation, sur des principes visant à la prise en compte de la dimension ressources humaines dans tout projet de mutualisation à venir.

Le conseil municipal décide, de valider la charte de mutualisation présentée.

Groupement de commandes d'achat de gaz naturel

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), confirme l'approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le SDE 03 et approuve l'adhésion des 90 membres du groupement, dont la consommation est estimée à 90 GWh. L'attributaire du marché est Direct Énergie.

Commémoration de l'armistice

La cérémonie du 11 novembre, centième anniversaire de la déclaration de guerre, a vu la participation remarquable de nombreuses personnes dont une cinquantaine d'enfants de l'école qui ont entonné La Marseillaise sous la houlette de leurs enseignants.

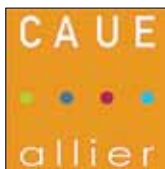


Cette cérémonie a été l'occasion d'honorer Gabriel FALLUT, soldat mort pour la France, dont le nom vient d'être apposé sur le monument aux morts. Cet oubli avait été constaté au cours des recherches préalables à l'édition du livre « Les enfants de Chamblet morts pour la France » de Jean-Paul MICHARD. Ce geste a fortement ému sa famille et ses amis.

Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) vous invitent à maintenir vivante la mémoire de l'immense tragédie que fut la déportation durant la guerre 39-45.

Une exposition aura lieu samedi 28 et dimanche 29 mars dans la salle André Roux. Deux enfants de la commune ont été déportés : Georges JABEAUDON et Camille DUMONT.

Le C.A.U.E. au service des particuliers



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est un organisme départemental qui accompagne et conseille gratuitement les particuliers

sur les différents aspects de leurs projets de construction ou de rénovation : paysager, environnemental, urbain et architectural. Possibilité de rendez-vous sur site. Contact : 04 70 20 11 00 caue03@wanadoo.fr Permanence le mardi à la DDT de Montluçon.

Le printemps de Chamblet se prépare

La commission extra-municipale, recomposée suite aux élections de mars 2014, a retenu le dimanche 12 avril pour la journée publique du Printemps de Chamblet dont le thème sera « les cinq sens ».



Printemps de Chamblet 2014

Prochainement une convention sera signée entre les partenaires habituels (école, lycée agricole Montluçon-Larequille, mairie) auxquels vient se joindre l'équipe des TAP dirigée par Charly POULAIN.

Le programme détaillé de la journée publique sera mis au point dans les prochaines semaines.

Les bijoux OIL à Chamblet

OIL est une, marque française de bijoux artisanaux (créés et fabriqués à Clermont Fd) Depuis un an, CLAM vous propose de découvrir cette marque en réunions, portes ouvertes ou comités d'entreprises.

Contact : Christine LUNEAU - 06 50 81 54 58



Infos diverses...

Tri'tou mobile : passage le mercredi 8 avril.

Logements libres : 3 T3 impasse des Tourterelles

Rencontre avec les habitants du Chéroux

Samedi 13 décembre, une trentaine de personnes sont venues dialoguer avec les élus. Alain CHANIER a d'abord rappelé les travaux réalisés dans la commune en 2014 ainsi que les projets pour 2015 avant de donner la parole aux participants, qui ont surtout mis en avant les problèmes de dangerosité dus à la vitesse perçue comme excessive dans certaines rues de la commune. La vitesse a été évoquée à l'abord du rond-point notamment pour les automobilistes de la RD 2371 qui vont « tout droit », à l'entrée du bourg côté Saint Angel et dans la rue des Creux.



Afin d'améliorer la sécurité, la mise en place de sens uniques pour les rues Côte du Chéroux et de la Carrière ainsi qu'au niveau de la place de la bascule a été proposée.

Un problème d'écoulement des eaux pluviales impasse des Creux doit pouvoir se résoudre avec la création d'un fossé.

Concernant l'assainissement, plusieurs riverains sont dans l'attente de l'extension du réseau rue Côte du Chéroux et route de Saint-Angel.

En fin de réunion, Alain CHANIER s'est engagé à examiner les propositions exprimées.

Néanmoins le calendrier de réalisation de certains projets sera adapté aux capacités financières de la commune, tributaires de la baisse des dotations de l'État.

La route de Montluçon et le Boutillon le 7 mars :

Les élus rencontreront samedi 7 mars à 10H30 à la salle André Roux les habitants de la route de Montluçon, de la rue des Métenneries, de la rue et de l'impasse du Boutillon et du lotissement de la Côte.

Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres en temps utile.

Les agriculteurs le 21 février :

Les élus rencontreront les agriculteurs samedi 21 février à 10H30 à la salle André Roux.

Une invitation sera transmise en temps utile.

Vie locale et associative

Amicale de pêche

En fin d'année, il faut penser à l'empoisonnement. Dans ce but, les membres de l'Amicale de pêche se sont rendus le 6 décembre chez M. BECAT à Bourbon l'Archambault. Au retour, la population de l'étang s'est enrichie de 400 kg de carpes (3-4 kg chacune), 234 kg de tanches, 120 kg de gardons et 19 kg de brochets (9 têtes et 8 couteaux).

Un lâcher de truites est prévu pour l'ouverture le 5 avril.

La vente des cartes aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 mars.

Des nouvelles de l'E.S.C.



L'ESC au pied du podium à mi-parcours

À la mi-saison malgré plusieurs blessés, l'équipe A est quatrième de la poule D en première division. De son côté, l'équipe B est huitième de la poule B en troisième division. Nous remercions les habitants de la commune pour leur accueil lors du passage des calendriers.

La saison s'est terminée par le traditionnel arbre de Noël qui a réuni 130 personnes autour d'une tartiflette.

Le prochain rendez-vous sur le terrain sera le 22 février au stade de Chamblet.

Fin d'année bien occupée pour les Amis de Saint-Maurice

Le traditionnel repas de l'amitié, même s'il a accueilli trop peu de participants lors de sa 20^{ème} édition, reste un moment de convivialité qui permet de rassembler adhérents et sympathisants autour d'une bonne table. Avant même que l'excellent repas servi par les bénévoles ne soit terminé, Frédéric et Jean-Claude ont invité les danseurs à poursuivre les festivités au son de leurs instruments.



À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, samedi 12 décembre, Pierre THUELIN a constaté que la restauration de l'église, l'aménagement du bourg et la réhabilitation de la mairie formaient un bel ensemble au cœur de la commune. Le maire a remercié le président pour ses propos et a confirmé le soutien de la municipalité auprès des associations. Pour 2015, les projets se poursuivent, notamment poncer et lasurer les pieds des bancs et entretenir certaines croix dans les chemins.

À l'approche des fêtes, le groupe vocal « Bouquets d'harmonies » a répondu une nouvelle fois à l'invitation des amis de Saint-Maurice, pour un concert de Noël sous les applaudissements nourris du public.

Calendrier des manifestations du trimestre

- 28 février :** Théâtre de l'Amicale Laïque
- 15 mars :** Randonnée des pissenlits du Comité des Fêtes
- 22 mars :** Repas anniversaire du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 30 mars :** Rencontre Tarot du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 10 avril :** Carnaval de l'école
- 12 avril :** Journée publique du Printemps de Chamblet
- 18 avril :** Repas Annuel Amicales chasse et pêche

Amicale Laïque : spectacle de Noël pour les enfants de l'école



L'Amicale Laïque a offert un après midi festif aux enfants de l'école à l'approche des fêtes

de Noël. Les élèves des classes de petite section au CE2 ont assisté à un spectacle rythmé par les personnages de contes de fée. Dans ce même temps, les élèves de CM1 et CM2 se faisaient « croquer le portrait » par le Père Lachaize, caricaturiste, ce qui a valu de nombreux éclats de rire.

Les rires des enfants ont comblé cet après midi pleine d'émerveillement.

À l'issue du spectacle, le Père Noël est venu distribuer des friandises, non pas à bord de son traîneau magique, mais passager d'une Citroën 5 HP de 1923 conduite par Bernard MICHARD.

Ensuite, les enfants se sont tous retrouvés autour d'un délicieux goûter offert par la municipalité.

Pour clôturer cette semaine de Noël, le tirage de la tombola s'est déroulé, pendant le marché de Noël de l'école faisant la joie des gagnants. Les bénéfices de cette tombola sont reversés à la coopérative scolaire.

Comité des Fêtes

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, la présentation du bilan des manifestations a permis de constater une nouvelle fois que la météo était un critère de réussite majeur des activités organisées par le Comité des Fêtes.

Avant de quitter la présidence, Annie JARDOUX, a souhaité mettre à l'honneur Robert et Pierre afin de les remercier pour leur dévouement et leur énergie consacrés depuis de nombreuses années



Le conseil d'administration (absent : Joël Collinet)

aux manifestations du Comité des Fêtes.

Le renouvellement du conseil d'administration a vu le départ de Robert et l'arrivée de Damien, Michel et Philippe.

Le nouveau président, Alain NESSON a souhaité que les animations de la Fête du Bœuf 2015 soient adaptées au public et à nos capacités financières. Quant au Maire, il a vivement remercié les bénévoles qui font vivre et connaître la commune, en participant activement à l'organisation des manifestations. Dès fin 2014, le conseil d'administration a formalisé les principaux engagements pour la 14^{ème} Fête du Bœuf.

Les acrobates de Diego n'Co seront nos invités dimanche 28 juin. Le répertoire coloré de la Bande à Bardet assurera la partie musicale dans la joie et la bonne humeur.

Au préalable, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour la traditionnelle randonnée des pissenlits dimanche 15 mars !

Réveillon Crony Band

Pour la 4^{ème} année consécutive les CRONY BAND ont organisé le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes de Chamblet.

Nous remercions le traiteur « Aux Mil Saveurs » pour son délicieux repas festif, le DJ Arrow

Events pour avoir animé cette soirée riche en costumes colorés et variés ainsi que toutes les personnes présentes qui ont su s'amuser dans une ambiance conviviale.

Les CRONY BAND vous souhaitent une bonne année 2015.



Bonne année pour le Téléthon

Cette année 2014 que l'on considère comme une année de crise n'empêche pas la solidarité des citoyens quand la cause est noble.

En effet c'est la somme de 5 293,33€ et 655€ de dons qui ont été récoltés à Chamblet par les bénévoles qui ont animé ces journées du 5 et 6 décembre.

L'école, avec une recette record de 490€ le vendredi après-midi, fruit du travail des enseignants, des enfants, des animateurs des TAP, avait ouvert les festivités.



Le lendemain, le panel d'animations prévues au programme (parade de tracteurs, randonnées pédestres, marche nordique, danses, pot au feu, buvette, promenade en charrette à cheval,...) était au rendez-vous. Le public n'a pas boudé sa participation et s'est montré généreux.

Avec les activités proposées par les autres communes ou organisées en intercommunalité notre association a pu remettre avec fierté un chèque de 15 898,13€ et 970 € de



dons à l'AFM, nous situant dans les tous premiers du département.

Merci aux fidèles et nouveaux bénévoles Chamblétois, aux associations, aux partenaires, pour leurs engagements, leur soutien, leur générosité dans ces périodes difficiles pour ce 7^{ème} Téléthon.

Cet argent récolté précieux pour la recherche afin de guérir les maladies rares permet très souvent des avancées pour le traitement de maladies très connues et graves comme le cancer.

L'agenda du trimestre

- 26 février :** Assemblée Générale Amicale des donateurs de sang
- 19 mars :** Commémoration de la guerre d'Algérie
- 22/29 mars :** Elections des conseillers départementaux.